

**Direction générale  
de l'alimentation**

**Sous-direction de la  
qualité et de la protection  
des végétaux**

**Bureau de la  
réglementation et de la  
mise sur le marché des  
intrants**

Dossier suivi par : SS

Réf: 2020016TRAN14103

**ADAMA FRANCE S.A.S.  
6/8, avenue de la Cristallerie  
92316 SEVRES CEDEX  
FRANCE**



Paris, le **13 MARS 2015**

**Objet : Lettre de décision**

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint, la lettre de décision qui fait suite à votre demande de changement de dénomination sociale du détenteur du produit :

**N° Intransit : 2020016 - CALIN 450**

**AMM n° 2020016**

**(ce n° intrant et ce nom sont à rappeler dans chaque correspondance concernant ce dossier)**

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Vous disposez d'un délai de deux mois, pour contester la présente décision, si vous le souhaitez, devant le Tribunal administratif

~~Pour le Ministre et par délégation,~~

~~Le sous-directeur de la qualité  
et de la protection des végétaux~~

**Alain TRIDON**

Conformément aux dispositions du chapitre III du titre V du livre II de la partie législative du Code Rural et des textes pris pour son application, les décisions suivantes ont été arrêtées dans les conditions ci-dessous :

### Descriptif de l'Intrant

N° intrant : 2020016 Nom commercial : CALIN 450

Produits Phytopharmaceutiques  
N° AMM : 2020016

Type commercial : Produit de seconde gamme

Composition : Linuron 450 G/L

Vu la notification de l'Anses 2014-1824 du 7 août 2014

Le changement de dénomination sociale de la société MAKHTESHIM AGAN FRANCE en ADAMA FRANCE SAS est accepté.

Ce changement est autorisé avec un délai de commercialisation d'un an à compter de la signature de la décision et un délai d'utilisation à concurrence de l'écoulement total des stocks.

### Dénominations commerciales

CALIN 450

Vous disposez d'un délai de deux mois, pour contester la présente décision, si vous le souhaitez, devant le Tribunal administratif

Pour le Ministre et par délégation,

Le sous-directeur de la qualité  
et de la protection des végétaux

13 MARS 2015

Alain TRIDON